

Ecrit par le 23 juillet 2024

Tourisme en Vaucluse : cela aurait pu être pire



Confinement, annulations du Festival d'Avignon, des Chorégies d'Orange et d'une vingtaine d'autres festivals, mesures contraignantes pour la restauration et tous les sites accueillant du public, restrictions des déplacements à travers le monde... Avec le Covid-19 et ses conséquences, tout pouvait concourir à ce que l'ensemble du secteur touristique puisse croire à un effondrement de l'activité.

Une impression confirmée avec une reprise très lente après le déconfinement puis un très mauvais mois de juillet (-15% en Vaucluse). Une lueur d'espoir cependant est venue de la bonne tenue du mois d'août (+5 %). De quoi permettre d'afficher 'seulement' -10 % de nuitées pendant l'été. La partie était pourtant mal engagée : depuis le début de l'année, le Vaucluse affichait un retrait global de -27 % de nuitées soit 4,4 millions en moins par rapport à 2019.

Ecrit par le 23 juillet 2024

« Dès le confinement, VPA (ndlr : Vaucluse Provence attractivité, l'agence de développement touristique du Département) a pris la mesure de la situation, dans un contexte qui survenait à l'aube de la saison estivale, explique Maurice Chabert, président du Conseil départemental et de VPA. L'agence a donc adapté ses actions et s'est recentrée sur le marché français. »

Et cela semble avoir payé puisque le nombre nuitées françaises affiche +10 % sur juillet et août. Pas de quoi compenser cependant les -30 % de nuitées d'étrangers sur la même période. Il faut dire qu'avec la disparition de la clientèle américaine (1^{er} client étranger des hôtels du département) ainsi que des touristes asiatiques le coup a été rude. « Malgré tout, VPA n'a pas pour autant délaissée ses clientèles étrangères », poursuit le président du Département. Les équipes de l'agence dirigée par Cathy Fermanian ont aussi axé leurs actions sur les pays du Nord de l'Europe. Résultat : l'arrivée en force des Belges (+26 % en juillet et +32 % en août) et des Suisses (+24 %), le quasi maintien des Néerlandais (-2 %) mais la forte baisse des Britanniques (-39 %) en raison des incertitudes liées au Brexit.

« Cette crise a accéléré et renforcé certaines tendances. »

Cette présence n'a toutefois pas été homogène dans le département. En recherche d'espace et de nature, loin des villes et des contraintes liées, notamment, à la Covid-19. Si le nombre d'étrangers est en baisse partout, la présence de touristes hexagonaux est tout autant à la hausse sauf dans le Grand Avignon (-22 % de clientèle française et -55 % d'étrangers). Dans le même temps, le Luberon totalisait + 19 % de fréquentation française, la Vallée du Rhône +10 % et le Ventoux +5 %.

« Le mois de juillet a été catastrophique, confirme Cécile Wiertlewski, directrice de l'Office de tourisme pour Avignon-tourisme. Durant cette période nous avons enregistré une baisse de fréquentation du Palais des papes de -47 % et le tourisme d'affaires est également en forte baisse. Nous avons lancé, en urgence, des programmes d'animation qui nous ont toutefois limité les dégâts (ndlr : le spectacle de lumière Hélios a attiré 300 000 spectateurs cet été contre 120 000 en 2019. »

« Pour le Palais des papes, cette baisse de fréquentation entraîne un manque à gagner de plusieurs millions d'euros », confirme Joël Peyre, délégué aux Finances de la ville d'Avignon qui est caution de la structure.

« Cette crise a aussi accéléré et renforcé certaines tendances, constate Cathy Fermanian. Les gens recherchent de l'espace, de l'authenticité. Ils veulent donner du sens à leurs vacances en privilégiant un tourisme durable avec des activités nature et des circuits courts. »

Grand gagnant de ces bouleversements ? L'Isle-sur-la-Sorgue, Saumane et Gordes qui ont délogé Avignon de la première place des lieux les plus fréquentés en Vaucluse durant l'été 2020.

« Une chute brutale de la fréquentation avec le classement du département en zone rouge début septembre. »

Ecrit par le 23 juillet 2024

«Nous n'avons jamais eu autant de monde alors que nous avons annulé la quasi-totalité de nos événements, assure Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle et vice-président de VPA en tant que vice-président du Conseil départemental. Cela a d'ailleurs entraîné des problèmes de sur-fréquentation de certains sites et pose la question de nouvelles stratégies afin d'analyser la capacité de nos territoires afin de ne pas concentrer trop de monde à certains endroits. Comment gérer ses flux avec les problèmes de stationnement, de forces de sécurité, d'environnement, de nuisances ou bien encore de déchets, car cela risque d'excéder les habitants comme nous avons pu le constater cet été au partage des eaux.»

«Nous avons sauvé les meubles malgré l'annulation des Chorégies qui a eu un impact jusque dans le sud de l'Ardèche, la Drôme provençale et le Gard Rhodanien», précise Hubert Maillot directeur de l'Office de tourisme d'Orange-Châteauneuf-du-Pape qui a enregistré -54 % sur le Théâtre antique en juillet août et -91% pour les groupes.

«En revanche, cette année est celle du vélo avec + 70% par rapport à 2017 sur le point de passage de Caderousse via la Via Rhôna, même si nous constatons une chute brutale avec le classement du département en zone rouge début septembre.»

«Nous observons également une baisse de la clientèle locale due à l'annulation des événements de l'été, complète Guilhem Millet, directeur de l'office de tourisme de Pernes-Les-Fontaines. Les visites guidées diminuent fortement alors que les activités familiales comme 'Intrigue dans la ville' connaissent une forte demande.»

Même conclusion pour Franck Delahaye, directeur de l'office de tourisme Luberon cœur de Provence : «-96 % sur les tours opérateurs, mais un très grand engouement pour le Luberon».

« Quel avenir pour les petits campings qui ont consommé le Prêt garanti par l'État ? »

A l'approche des vacances de la Toussaint, les structures de promotion touristique de Paca vont relancer une campagne de publicité 'On tous besoin du Sud' à destination des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, de la région parisienne et d'Occitanie. Pour cela 300 000€ seront consacrés à des spots radio ainsi qu'à une communication digitale.

Trop tard pour les campings ? «Avec le coup de frein de septembre, pour nous la saison est terminée», constate Jeanine Guindos, présidente du syndicat de l'hôtellerie de plein air de Vaucluse. Au final, les campings de Vaucluse affichent une baisse de fréquentation de l'ordre de 30 %. «Le locatif a mieux marché que les emplacements. Les gens ont certainement eu un peur des communs avec le virus», poursuit la représentante des campings du département. «Il y a des remboursements à faire suite à des annulations et la plupart des petits campings ont consommé le PGE (Prêt garanti par l'État). Que vont-ils devenir en 2021 ?».

«On ne mesure pas ce qui s'est passé, complète Patrice Mounier président de l'Umih 84 (Union des

Ecrit par le 23 juillet 2024

métiers et des industries de l'hôtellerie). Si on a été tout juste correct pendant 40 jours, il faut se rendre aussi à l'évidence : on a fait une saison de m... ! Ceux qui ont pu s'en sortir sont ceux qui ont un nom. Mais les plus petits, qui ont réduit leur capacité d'accueil de 50 %, ne sont plus en capacité de faire face. Il y a beaucoup de professionnels en pleine détresse et de nombreux restaurateurs et hôteliers risquent bientôt de fermer définitivement.»

«Avignon a pourtant le vent en poupe, assure Cécile Wiertlewski d'Avignon-tourisme. Dès que l'on pourra reprendre, tout le monde sera dans les Starting-Block que ce soit les Tours opérateurs ou les acteurs du tourisme d'affaires.»

Un ressenti que confirme Cathy Fermanian : *«Nous continuons à travailler sur tous nos marchés y compris les plus lointains pour être prêts dès que l'on pourra voyager plus librement.»*

L'enjeu est de taille pour le territoire car, dans une année normale, le Vaucluse accueille 4 millions de touristes dont près de 50 % d'étrangers (20 % viennent des USA et d'Asie). Un secteur qui pèse 1,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel pour 16 500 emplois directs et 21,8 millions de nuitées.

Journées de l'innovation sur le thème de la transition numérique

Ecrit par le 23 juillet 2024



Le [Conseil départemental de Vaucluse](#) propose 3 journées de l'innovation les 6, 7 et 8 octobre. Au programme : tables-rondes autour de la transition numérique le matin et stands de l'innovation l'après-midi à Châteauneuf-de-Gadagne et Valréas, et inversement à Cavaillon.

Les tables-rondes se centreront sur les impacts des mutations numériques sur les territoires, les habitants et les activités, et sur les nouveaux usages et services numériques. Les stands de l'innovation, eux, permettront au public d'échanger avec les acteurs de la médiation numérique. De nombreux sujets seront abordés au cours de ces journées comme les innovations, l'attractivité du territoire, les usages et services numériques...

Mardi 6 octobre. Salle de l'Arbousière. 1360 avenue Voltaire Garcin. Châteauneuf-de-Gadagne.

Mercredi 7 octobre. Salle polyvalente moulin Saint-Julien. Cavaillon.

Jeudi 8 octobre. Cité du végétal. 17A rue de Tourville. Valréas.

9h à 17h. [Inscription obligatoire en ligne](#)

Ecrit par le 23 juillet 2024

Séance plénière de rentrée pour le Conseil départemental de Vaucluse



Séance plénière tranquille pour cette rentrée avec la plupart des délibérations votées à l'unanimité par les élus du [Conseil départemental de Vaucluse](#).

Pourtant des sommes non négligeables ont été votées, la plupart du temps à l'unanimité des élus : 1,942 M€ de DSID (Dotation de soutien à l'investissement du département) pour des travaux d'accès électronique, d'accessibilité, de réhabilitation des collèges vauclusiens, 448 000 € de coup de pouce aux communes d'Aurel (aire de repos sur le voie communale), Cairanne (création de la Maison des vins et du Musée de la Romanité), Camaret (rénovation de l'Ecole des Amandiers), La Tour d'Aigues (aménagement

Ecrit par le 23 juillet 2024

et sécurisation de voies communales).

864 000€, la moitié payée par le département, l'autre par la ville d'Avignon pour sécuriser le giratoire de Réalpanier, près de 3M€ pour le projet de pôle économique du Piol à Mazan, 3,5M€ pour la Grange-Blanche 2 à Courthézon, 2,7M€ pour préserver durablement les ressources en eau avec des aménagements hydrauliques, 750 000€ pour prévenir les risques d'inondations sur les Iles Piot et La Barthelasse, 3, 4M€ pour la réhabilitation du Mont Ventoux. La séance s'est un peu animée quand ont été désignés les délégués titulaires au Comité syndical du parc du Ventoux, Hervé de Lépinau (Rassemblement National) dénonçant l'absence de transparence et de pluralité puisque ni son groupe, ni celui de la Ligue du Sud n'en font partie.

« La précarité n'est pas la même à Gordes ou à Avignon. »

C'est quand a été examinée la délibération sur 'La convention d'appui à la lutte contre la pauvreté' que les esprits se sont échauffés. 2, 8M€ pour le Conseil Départemental pour l'ASE (Aide sociale à l'enfance) confrontée à un flux migratoire important (418 mineurs sont accompagnés) accueillis en Vaucluse dont 135 ayant atteint l'âge de 18 ans. « Certains quittent le dispositif de protection avec perte et fracas, sans réseau familial ni amical, au mieux, ils se retrouvent dans des squats » précise la convention. Le RN s'étonne « Qu'on oublie nos jeunes, les territoires ruraux, ce sont encore les mêmes quartiers qui sont prioritaires, laissons l'Etat payer pour eux dans le 6^e département le plus pauvre de France ». Suzanne Bouchet pour la majorité s'insurge : « Nous ne faisons pas de différence dans la misère, nous ne prenons pas d'initiative personnelle, ce que nous faisons est légal. » Ce à quoi Yann Bompard (Ligue du Sud) rétorquera : « Vous estimez, et c'est tout à votre honneur, que vous pouvez accueillir toute la misère du monde, mais nous avons de moins en moins de ressources », Darida Bélaïdi ajoutera : « La précarité n'est pas la même à Gordes ou à Avignon » et Delphine Joran (Front de Gauche) conclura « N'opposons pas les pauvres entre eux ».

« HLM : il faut rééquilibrer la répartition. »

La réhabilitation de 190 logements sociaux à l'Isle-sur-la-Sorgue, Avignon et Saint-Didier et la création de 59 logements sociaux supplémentaires à Sarriens Carpentras donneront lieu à une autre passe d'armes. A commencer par le frontiste Hervé de Lépinau qui remonte au créneau : « Il y a déjà 7 cités à Carpentras, dont le Pous du Plan, les Amandiers, les Eléphants, ça suffit ! Commencez par rénover les appartements indignes qui existent depuis des décennies au lieu d'en rajouter ». Darida Bélaïdi ajoutera : « Il n'est pas normal qu'Avignon cumule 70% des HLM du département, rééquilibrez le territoire ».

Enfin, les élus se sont retrouvés pour approuver le versement d'une 'Prime exceptionnelle Covid-19', pour les personnels sociaux et médico-sociaux qui ont œuvré, lors de la séquence d'état d'urgence sanitaire, en faveur des enfants relevant de l'ASE, des personnes âgées et des handicapés. Environ 4 320 professionnels sont concernés dans le département par l'octroi de cette prime de 1 000€, ce qui

Ecrit par le 23 juillet 2024

représente 3,36M€. André Castelli, l'élu communiste fera remarquer à l'auditoire que certains agents du centre hospitalier de Montfavet, qui pourtant n'ont pas chômé depuis le printemps, ne l'ont pas touchée, « Ce qui est indigne », le Président Chabert partagera ce point de vue et compte écrire au sénateur vauclusien Alain Milon, Président de la Commission des Affaires Sociales eu Sénat ainsi qu'au ministre de la Santé, Olivier Véran « Pour que soit mis fin à cette injustice ».

Agroparc : des archives départementales 2.0 d'ici 2024



C'est officiel, les archives du [Conseil départemental de Vaucluse](#) vont déménager d'ici 2024 dans un nouveau bâtiment qui verra le jour dans la zone d'Agroparc, à Avignon. Ce projet, baptisé 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine', représente un investissement de l'ordre de 33 M€.

Aujourd'hui, les rayonnages des archives départementales installés au cœur du palais des papes dans la [chapelle Benoît XII](#) depuis 1883 sont trop à l'étroit dans le plus grand palais gothique du monde. Il fallait donc prévoir leur déménagement sur un terrain acquis rue Marcel Demonque pour 3,78 M€ par le Conseil départemental de Vaucluse dans la zone d'Agroparc, en face du siège de McCormick-Ducros, près de l'Université et du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Ecrit par le 23 juillet 2024

A l'occasion de cette rentrée, le Département a donc dévoilé le projet de l'agence lyonnaise [Gautier-Conquet et associés](#) retenu suite à un concours d'architecture européen où 4 dossiers ont été sélectionnés pour participer au choix définitif du jury. Cette équipe d'architectes est experte de ce type de bâtiments (archives du Rhône à Lyon et celles de Briançon, plusieurs médiathèques à Lyon, Chaponost, Oullins ou Montrond-les-Bains). Elle a aussi réalisé le parc d'activité 'Technicité' d'Agroparc. Un espace regroupant 18 plateformes techniques avec bureaux et services mutualisés pour une communauté d'entreprises.

« Le site du palais des papes n'est plus véritablement adapté aux conditions de conservation. »

« Le site du palais des papes, arrivant à saturation, n'est plus véritablement adapté aux conditions de conservation et de partage des riches collections accumulées au fil des années, explique Maurice Chabert, président du Conseil départemental. En 2016, le Département a donc voté à l'unanimité le projet de construction d'un nouvel équipement destiné à accueillir, et à éventuellement mutualiser, les archives et les réserves muséales du Conseil départemental, du Grand Avignon et d'Avignon. »

Baptisé 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien' ce projet, dont le pilotage a été confié à la [SPL \(Société publique locale\) Territoire Vaucluse](#), prévoit la réalisation d'un édifice de 11 400 m² ouvert au public rassemblera en un même lieu les Archives départementales, le Service départemental d'Archéologie, les réserves des musées départementaux, le Centre de conservation et d'études de l'État, les Archives du Grand Avignon et pourra accueillir une extension destinée aux Archives municipales de la ville d'Avignon si celle-ci confirme son choix de participation. Pour cela, la conception du bâtiment prévoit la mise en place de 'modules' pouvant être rajoutés en fonction des besoins à venir.

« 40 km linéaires de stockage contre à 7 à 8 km aujourd'hui. »

« Le jury a été séduit par la proposition de structuration de l'équipement à partir d'une colonne vertébrale desservant des patios et les différents blocs fonctionnels, précise Elisabeth Amoros, vice-présidente départementale et présidente de la commission 'Culture, culture provençale, patrimoine'. Le bon dimensionnement du projet, au regard du programme, ainsi que sa fonctionnalité ont également guidé le choix final. Son architecture lumineuse, colorée et ouverte sur l'extérieur mêlera béton, bois et terre cuite, des matières nobles qui pourront parfaitement s'adapter à l'environnement proche de l'édifice, tout en rappelant l'esprit monumental du palais des papes. Elle permettra une compréhension claire des nombreuses fonctions du bâtiment avec ses espaces accessibles au public situés au rez-de-chaussée (hall d'accueil, salle de lecture, espace de médiation, salle des conférences, espace numérique, espace d'exposition) et ses espaces de travail ou de stockage réservés aux professionnels positionnés aux trois étages supérieurs (administration, zones de traitement, magasins et réserves). »

Ecrit par le 23 juillet 2024

En tout, le futur site disposera de 40 km linéaires de stockage contre à 7 à 8 km aujourd'hui. Côté chantier, le Conseil départemental financera cet investissement (études et travaux) à hauteur de 33 M€. Dans ce cadre, la collectivité départementale va bénéficier d'une participation de l'État à hauteur de 2,16 M€ pour la partie Centre de conservation et d'études et du Grand Avignon de 896 000€. Les travaux devraient débuter en 2023 après une phase de réalisation des d'études prévues pour durer jusqu'à la fin 2022. L'ensemble devrait être opérationnel pour fin 2024.

Quel avenir pour les archives actuelles ?

C'est le 'Palais vieux', la plus ancienne partie du palais des papes, qui accueille actuellement les archives du Conseil départemental propriétaire des lieux. A terme, après le déménagement des archives, il s'agit de permettre au public de redécouvrir ce site historique considéré comme la plus grande construction médiévale d'Europe. Par ailleurs, un chantier a débuté par la consolidation des merlons de la Chapelle Benoît XII. Les travaux, qui vont s'étaler sur les trois prochaines années, permettront de restaurer les toitures et les façades de l'édifice. En collaboration avec la ville d'Avignon, propriétaire également du monument, la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Département qui financera 4,84 M€ des 5,18 M€ nécessaires.

Dominique Santoni réélue à la tête du parc régional du Luberon

Réuni à Lourmarin, le comité syndical du [parc naturel régional du Luberon](#) vient de réélire [Dominique Santoni](#), seule candidate déclarée, à la présidence de ce parc créé en 1977

Déjà présidente du Parc naturel régional du Luberon (PNRL) depuis 2017, Dominique Santoni vient d'être réélue présidente lors du dernier comité syndical du parc. Seule candidate déclarée, celle qui est également maire d'Apt, vice-présidente de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et vice-présidente du Conseil départemental de Vaucluse, a rappelé que rien ne la « prédestinait à devenir présidente du Parc du Luberon ». En effet, cette dernière a dû succéder précipitamment à son prédécesseur, Roland Aubert, qui s'est retiré pour des raisons de santé (nldr : il est décédé depuis en mai 2017).

« C'est lui qui m'a incité à me présenter, explique Dominique Santoni. Roland était un homme fédérateur, attachant, pour qui j'avais de l'estime et de l'affection. C'est lui qui m'a fait découvrir et aimer le parc et

Ecrit par le 23 juillet 2024

aujourd'hui, j'essaie chaque jour de mener à bien ma mission en sachant que rien ne dure toujours... »

«Nous ne construisons pas d'immeubles, de routes... mais nous bâtissons un monde plus beau.»

Insistant sur ce « bel outil de territoire », la présidente a rappelé que si parfois « ce que nous faisons ne se voit pas, c'est justement ce que l'on fait qui permet de ne voir que de magnifiques paysages préservés. Nous ne construisons pas d'immeubles, de routes ... mais nous bâtissons un monde plus beau, nous préservons le patrimoine, nous protégeons la faune, la flore, nous cultivons des plantes, des fleurs, des légumes, des variétés fruitières anciennes.... Nous gérons nos ressources, nous développons le territoire en créant des synergies pour un développement économique et touristique de qualité. »

Créé en 1977, le PNRL regroupe 77 communes, donc cinq villages figurant parmi les plus beaux de France, et s'étend sur 185 000 hectares. Il compte 170 000 habitants et accueille plus de 1,5 million de touristes par an.

« Nous avons réalisé de beaux projets dans l'intérêt de nos communes comme le programme des certificats d'économie d'énergie qui a permis aux communes de faire de la rénovation énergétique avec un financement proche de 100%, ou encore le programme Sedel (Services d'économies durables en Luberon énergie et eau). Nous assistons aussi au quotidien les communes dans l'élaboration des règlements de publicité, ou pour la réhabilitation et les travaux de patrimoine comme la chapelle d'Oppède, la calade de Cabrières d'Aigues. »

Le Parc, qui est dirigé par [Laure Galpin](#) à la tête d'une équipe de 50 agents, a également œuvré au maintien du centre de sauvegarde de Buoux avec la LPO (ligue de protection des oiseaux), a acquis la Maison du Parc auprès du département de Vaucluse et participé à la mise en place d'une alimentation saine et locale via le projet alimentaire territorial, avec les marchés paysans, l'opération 'De la ferme à la cantine', les bistrot de pays, la marque 'Valeurs parc'... Par ailleurs, le Parc mène aussi une réflexion afin de donner au Château de l'environnement de Buoux un rayonnement régional...

«Nous arrivons à un moment important de l'histoire du Parc avec la révision de la charte.»

« Aujourd'hui, nous arrivons à un moment important de l'histoire du Parc avec la révision de la charte qui nous mènera en 2039 », poursuit Dominique Santoni pour qui le PNRL « est un territoire d'innovation et d'expérimentation ».

« Nous allons pouvoir travailler ensemble à l'élaboration de cette charte, définir les priorités du territoire, une stratégie face au changement climatique, relever des défis, trouver des solutions face à la perte de nos ressources en eau, perte de la biodiversité, production agricole, crues, canicules ...

Ecrit par le 23 juillet 2024

Comment ferons-nous face ? Comment vivrons-nous et travaillerons-nous en 2039 ? Le Luberon, c'est un parc habité où le cadre de vie et les centres urbains attirent des habitants et là encore, nous devons nous pencher sur les questions de logement, d'emploi, de déplacements, de développement économique, de nature en ville... »

Désignation des membres bureaux

Outre la réélection de Dominique Santoni comme présidente, la réunion de ce comité syndical a permis aux délégués du parc de procéder à la désignation de l'ensemble des membres du bureau syndical du PNRL. Ce dernier est constitué de Gaëlle Letteron (Apt), Patrick Courtecuisse (Cavaillon), Valérie Bardisa (Pertuis) alors que la désignation du représentant de Manosque est en cours. Pour le collège Région : Stéphane Sauvageon, Roselyne Gai-Gianetti et Nathalie Czimer-Sylvestre. Pour le Collège département : Serge Sardella pour les Alpes-de-Haute-Provence ainsi que Noëlle Trinquier et Elisabeth Amoros pour le Vaucluse. Pour les communes et les EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) : Karine Masse (Lurs), Béatrice Vincent (La Bastide-des-Jourdans), Alain Mathieu (Pierrerue), Véronique Milesi (Lagnes), Charlotte Carbonnel (Saint-Martin-de-Castillon), Béatrice Terrasson (Saint Michel L'observatoire), Thierry Richarme (Dauphin), Béatrice Grelet (La Bastidonne), Patrick Merle (Ménerbes), Bernard Briffault (Pierrevert), Mickaël Cavalier (Ansouis), Lionel Morard (Buoux), Bérengère Loisel-Montagne (Les Taillades), Jean-Pierre Gerault (Oppède), Jean-Luc Miola (Corbières), Viviane Dargery (Viens), Patrick Peythieux et Delphine Cresp (Cabrières d'Aigues), Francois Dupoux (Saignon), Georges Faucouneau (Sainte-Tulle), Pierre Fischer (Durance Luberon Verdon Agglomération) et Christian Chiapella (Communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure).

Le mont Ventoux a grandi de 1 mètre

Ecrit par le 23 juillet 2024



Le géant de Provence ne mesure plus 1909 m mais 1910 m désormais. La mesure officielle a été prise par l'[IGN](#) (Institut national de l'information géographique et forestière) à l'occasion des travaux d'aménagement que le [conseil départemental de Vaucluse](#) réalise actuellement au sommet du Ventoux. Ce chantier, débuté en avril dernier, doit s'achever début 2022. Cette réhabilitation, d'un coût de 3,4 M€ (dont 60 % financés par le Département), vise à concilier la présence de véhicules avec une plus grande sécurisation des piétons et des cyclistes. Le tout en en protégeant d'avantage sur le plan environnemental ce site qui accueille chaque année plus de 700 000 visiteurs, dont plus de 100 000 cyclistes.

Les travaux ont pour objet de conforter la ligne de crête, de créer des espaces piétons, cyclistes et automobiles et, des lieux de repos et de contemplation. Le parvis de l'observatoire sera rendu aux piétons et aux cyclistes au printemps 2021, en supprimant son accès aux voitures bénéficiant d'un revêtement plus adapté aux contraintes météorologiques. La restauration du mur de soutènement du parvis permettra de le libérer entièrement des voitures. La circulation se fera désormais à double sens, en contre-bas, sur la RD974. Parallèlement, la création de degrés du Ventoux, un escalier permettant aux piétons d'accéder directement au sommet, depuis le Belvédère de Provence, limitera les cheminements sauvages dans le pierrier trop impacté. Enfin, le Département installera un nouveau panneau indiquant la

Écrit par le 23 juillet 2024

nouvelle taille du « divin sommet » si cher à Jean Giono.

Des masques pour les collégiens et les lycéens



A l'occasion de la rentrée scolaire, chaque élève des collèges publics et privés vauclusiens se verra remettre 4 masques lavables offerts par le [Conseil départemental](#). « Il s'agit d'un geste de solidarité et d'équité envers toutes les familles vauclusiennes », souligne Maurice Chabert, Président du [Conseil départemental de Vaucluse](#). Chaque élève recevra ces masques le jour de la rentrée, chaque masque pouvant être utilisé durant une demi-journée, puis réutilisé après avoir été lavé. Ces masques de taille enfant sont conditionnés en sachet individuel, homologués Afnor et traités avec un désinfectant virucide.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Ils sont donc utilisables dans l'immédiat.

Le Vaucluse compte 30 000 collégiens scolarisés dans les 41 établissements publics et les 13 collèges privés. Au total, 120 000 masques vont ainsi être fournis gracieusement par le Département, le tout pour un montant de 200 000 €. « Depuis le début de la crise sanitaire, le Département est aux côtés des collégiens, comme cela avait été le cas par exemple avec le prêt de tablettes numériques aux élèves n'ayant pas de matériel informatique chez eux, confie Dominique Santoni, Vice-présidente du Conseil départemental chargée des Collèges. On ne veut pas que cet équipement indispensable pour les élèves en cette rentrée très particulière soit un facteur d'inégalité entre les familles. Nous savons l'effort financier que cela peut représenter dans les foyers. »

Eviter le décrochage scolaire

Dans le même temps, la région [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a renforcé son soutien aux lycées afin de leur permettre d'accueillir les élèves et le personnel encadrant dans les meilleures conditions possibles pour cette rentrée scolaire 2020/2021. Dans ce cadre, la région va donc remettre un masque en tissu à chaque lycéen de la région.

« Il était essentiel de ne pas reporter la rentrée scolaire, ce qui aurait été une faute majeure, insiste Renaud Muselier, président de la région. De nombreux enfants n'ont pas vu une salle de classe, pas suivi un cours depuis le 16 mars dernier. Le risque de décrochage global est trop grand et concerne une génération entière. »

Pour cette rentrée, la [Région Sud](#) fournira donc, à chaque lycéen, un masque en tissu lavable 35 fois.

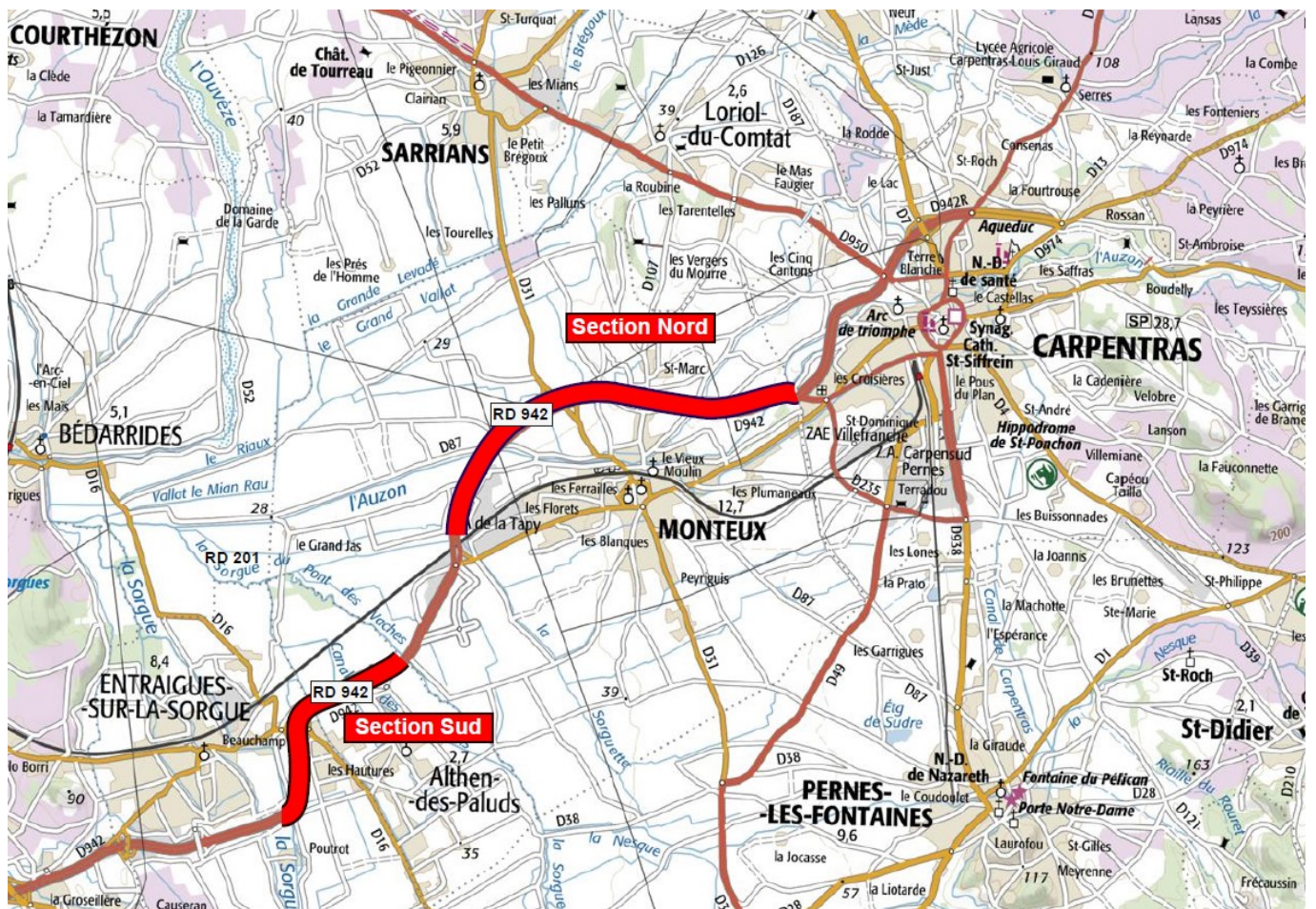
400 distributeurs de gel hydro-alcoolique

Par ailleurs, la Région dotera les chauffeurs de cars scolaires de masques chirurgicaux de dépannage pour nos lycéens. Dans le même temps, les cars, les TER et les établissements seront désinfectés selon les normes établies par le Gouvernement. Les 4 000 agents des lycées, comme ceux des services, seront encouragés et assistés pour un dépistage préventif de rentrée. Enfin, afin de faciliter le respect des consignes sanitaires, dès le 1^{er} septembre, près de 400 distributeurs de gel hydro-alcoolique seront installés dans tous les lycées.

« Notre priorité est de protéger la santé de nos lycéens tout en assurant la continuité du service public de l'éducation, aux côtés de l'Etat et du Rectorat », poursuit Renaud Muselier. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons ainsi commandé plus de 13 millions de masques pour les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont près de 300 000 ont déjà été distribués depuis juin dans les établissements scolaires.

Ecrit par le 23 juillet 2024

RD 942 : des travaux de réfection de chaussée entre Entraigues-sur-la-Sorgue et Carpentras



Dans le cadre de sa politique d'entretien des chaussées, le [Conseil départemental de Vaucluse](#) va réaliser, à compter du lundi 17 août et pour deux mois, d'importants travaux de réfection de chaussée sur la voie rapide Avignon/ Carpentras.

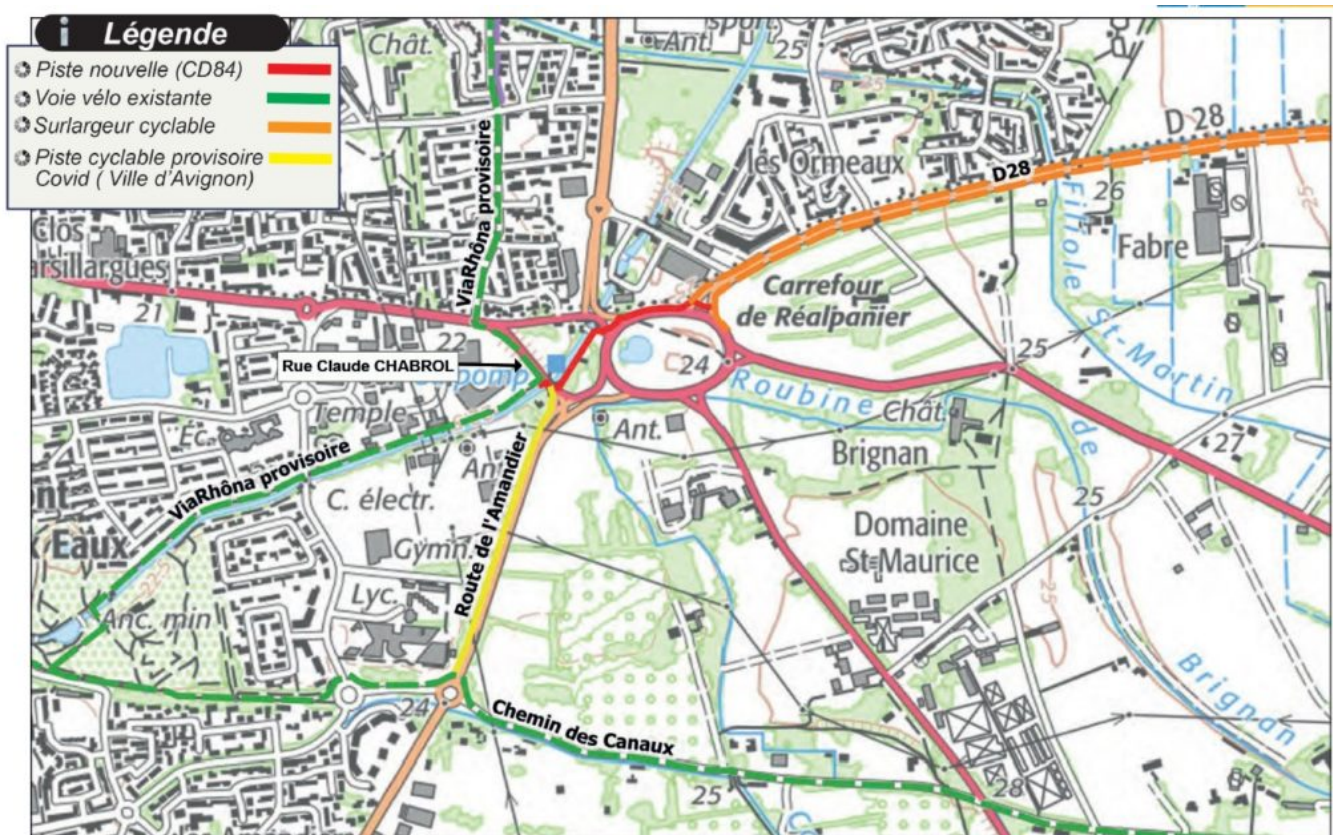
Deux sections sont concernées par les travaux. D'un linéaire total d'environ 9,5 km, la première section, au nord, est comprise entre l'ouvrage sur la ligne SNCF à Monteux et le giratoire RD 942 / RD 235 à l'entrée de Carpentras ; tandis que la seconde section, au sud, s'étend entre le pont sur la Sorgue à Entraigues-sur-la-Sorgue et le Pont des Vaches à Althen-des-Paluds.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Dégradé en raison du fort trafic quotidien, le revêtement de ces deux sections de route à 2x2 voies sera entièrement repris, ainsi que celui des bretelles d'entrée et de sortie et de deux giratoires à Entraigues-sur-la-Sorgue. Durant le chantier, des enrobés phoniques atténuant le bruit routier seront mis en place.

Afin de limiter la gêne à la circulation sur cet axe très emprunté, les travaux seront entièrement réalisés entre 21h et 6h du matin. Des réductions de voies et des déviations ponctuelles seront mises en place en fonction des besoins. Enfin, pour des questions de sécurité, la vitesse sera réduite à 70 km/h sur les sections en cours de travaux. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 2 780 000 € HT, financés en intégralité par le Département de Vaucluse.

Chantier : aménagements cyclables au giratoire de Réalpanier à Avignon



Ecrit par le 23 juillet 2024

Depuis le 15 juillet, le [Conseil départemental de Vaucluse](#) et la commune d'[Avignon](#) aménagent le carrefour giratoire de Réalpanier ainsi que le carrefour situé entre l'avenue de l'Amandier et la rue Claude Chabrol à Avignon afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Les aménagements vont permettre de sécuriser la liaison entre le centre-ville d'Avignon via le chemin des Canaux, le tracé provisoire de la véloroute ViaRhôna en direction du Pontet et Sorgues ainsi que la RD 28 qui dispose de surlargeurs cyclables et d'assurer la sortie de l'agglomération avignonnaise vers Pernes les Fontaines/ Carpentras et le Mont Ventoux.

Durant les prochaines semaines, les travaux vont consister en la création d'une piste cyclable sur les accotements extérieurs du giratoire (côtés nord et ouest) et la mise en place de trois plateaux traversant pour le passage des vélos et pour réduire la vitesse des véhicules circulant dans le giratoire. Financés conjointement par le Département de Vaucluse et la Ville d'Avignon, le coût total des travaux est estimé à 720 000 € HT (864 000 € TTC).